



GRENOBLE
ESPLANADE

Bilan de la concertation préalable

à la définition du Plan-Guide de réaménagement du
quartier de l'Esplanade

Annexe à la délibération du conseil municipal
du 18 décembre 2017



/// SOMMAIRE

/// PRÉAMBULE

1. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU CADRE DE LA CONCERTATION

- 1.1. Rappel des objectifs de la concertation
- 1.2. Rappel du cadre de la concertation

2. TENU DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

- 2.1. Les outils permanents
- 2.2. Les périodes actives de co-construction
 - 2.1.1. Phase intense de co-construction des scénarios
 - 2.1.2. Phase intense de co-construction du Plan-Guide

3. ACTIVATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE CITOYEN

4. APPORTS DE LA CONCERTATION ET ANALYSE DU PLAN-GUIDE AU REGARD DES CONTRIBUTIONS PRODUITES

- 4.1. Phase « Scénarios »
 - 4.1.1. Les 3 scénarios d'aménagement soumis à la co-construction
 - 4.1.2. Apports de la concertation phase «scénarios»
 - 4.1.3. Prise en compte des orientations de la concertation de la phase scénarios dans les orientations retenues
- 4.2. Phase « Plan-Guide »
 - 4.2.1. La première version du Plan d'Aménagement
 - 4.2.2. Les aspects soumis à co-construction
 - 4.2.3. Apports de la concertation phase Plan-Guide
 - 4.2.4. Prise en compte
 - 4.1.3. Prise en compte des orientations de la concertation de la phase «Plan-Guide» dans les orientations retenues
- 4.3. Analyse du Plan-Guide au regard des contributions produites au fil de la démarche

5. CONCLUSION



/// PRÉAMBULE

Suite à l'annulation par délibération du Conseil Municipal de Grenoble du 30 Juin 2014 de la Zone d'Aménagement Concerté de l'Esplanade, la Ville a souhaité engager une nouvelle démarche pour définir avec les citoyens le devenir de ce quartier.

Pour ce faire, la Ville a mené fin 2014 et courant 2015 un premier travail avec le « Comité de l'Esplanade » qui réunissait les associations et habitants du quartier. Dans le prolongement de celui-ci la Ville a retenu une nouvelle équipe d'urbaniste en décembre 2015 pour concevoir avec l'ensemble des grenoblois un nouveau projet sur le quartier.

Après avoir précisé et débattus les enjeux et attendus du projet ainsi qu'échangé de la méthode la plus adaptée pour y parvenir au premier semestre 2016, la Ville a cadré par délibération en date du 18 juillet 2016 les objectifs poursuivis et le cadre de la concertation.

Après près de deux ans de travail cette démarche, qui s'est inscrite dans une volonté de mise en œuvre de principes innovants et ambitieux de co-construction d'un projet urbain avec les habitants, arrive à son terme.

Il convient donc de tirer le bilan de ce dispositif de concertation.

1. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU CADRE DE LA CONCERTATION

1.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Les objectifs poursuivis par la ville de Grenoble dans le cadre du projet de renouvellement du quartier de l'Esplanade s'inscrivent dans la continuité des nouvelles orientations fixées par la municipalité lors de l'annulation de la ZAC Esplanade approuvée par délibération en date du 30 juin 2014.

Ces objectifs, également rappelés dans la délibération du conseil municipal de la Ville de Grenoble le 18 juillet 2016, sont les suivants :

- Maintien de l'espace public au cœur de la grande Esplanade, confirmant sa vocation historique d'accueil évènementiel.
- Pacifier la RN481 et la Porte de France
- Renforcer les trames bleues et vertes de l'agglomération.
- Construction d'immeubles neufs comprenant notamment du logement social et de l'accession sociale dans les secteurs actuellement urbanisés du quartier.
- Favoriser la réhabilitation des immeubles existants
- Insérer les nouvelles constructions dans le paysage urbain existant
- Créer une passerelle sur l'Isère réservée aux piétons et aux cycles.
- Valoriser et développer l'artisanat, le commerce et les services
- Réduire le stationnement sur la grande Esplanade

Ils ont constitué le socle des réflexions et ont par la suite été définis comme les « invariants » du projet.

1.2. RAPPEL DU CADRE DE LA CONCERTATION

La « co-construction du projet d'aménagement du secteur de l'Esplanade » désigne le processus de définition progressive d'un projet urbain en interaction étroite avec les usagers concernés. Elle s'est décomposée en trois temps successifs :

- 1 – Etat des lieux du site et des enjeux, définition de la méthode de co-construction
- 2 – Définition de scénarios d'aménagement
- 3 – Définition d'un plan guide

La démarche de co-construction du projet d'aménagement du secteur de l'Esplanade a été mise en place de telle sorte à associer étroitement la conception urbaine et la concertation avec les différents publics concernés par ce projet d'importance métropolitaine (habitants et commerçants du quartier, des quartiers limitrophes, usagers de la Ville et de l'ensemble de la Métropole).

Les objectifs de la concertation étaient ainsi :

- de garantir un niveau élevé d'information des différents publics sur le projet
- de permettre la prise en compte des avis et propositions des publics dans le processus même de définition du projet, et ce dès les phases amont
- de solliciter des publics diversifiés en utilisant des outils de médiation innovants

Actions mises en oeuvre avant la concertation réglementaire

Tel que rappelé dans le préambule, la co-construction du projet de l'Esplanade s'appuie sur un travail de consultation mené fin 2014 et courant 2015 avec le « Comité de l'Esplanade », qui réunissait les associations et habitants du quartier.

En amont de la concertation réglementaire cadrée par la délibération du conseil municipal de la Ville de Grenoble le 18 juillet 2016, plusieurs actions de participation du public ont été réalisées en 2016 dans le cadre de la co-construction du projet de l'Esplanade. Elles relevaient d'une phase d'état des lieux visant à identifier les usages, les enjeux et les attentes quant au quartier existant. Ces actions étaient les suivantes :

- Tournée du triporteur du 30/01 au 15/02/2016
- Atelier public de lancement de la démarche le 24/04/2016
- Enquête en ligne du 24/04 au 31/05/2016 (près de 700 réponses)
- La réunion de 2 Groupes de Travail le 28/06/2016 avec des acteurs associatifs du quartier (GDT Proximité) et de la Ville et de la Métropole (GDT Ville & Métropole)

Les échanges relatifs à l'état des lieux du quartier ont fait ressortir les principales attentes suivantes :

- Créer dans le quartier un vaste espace de respiration valorisant la Nature en ville et permettant de nouvelles activités (loisirs, détente, sport....)
- Développer les liens entre le quartier, le centre-ville et la Presqu'île
- Faciliter et sécuriser les déplacements vélo et piétons internes au quartier et en dehors de celui-ci
- Valoriser le paysage de la Chartreuse et de l'Isère
- Créer de nouveaux usages sur l'Esplanade, tout en gérant les grands événements tels que la Foire des Rameaux
- Créer dans le quartier des espaces de proximité et de rencontre qualitatifs pour les habitants
- Réduire les nuisances liées à l'automobile tout en tenant compte de l'importance des flux dans l'activité commerciale du quartier
- Une évolution du stationnement à envisager dans le cadre d'une stratégie de déplacement globale



Le périmètre de réflexion du projet adapté suite aux échanges avec le public lors de la phase «état des lieux» (intégration du secteur Casamaures à St-Martin-le-Vinoux, ouverture sur l'Isère et la Chartreuse, liens centre-ville et Presqu'île)

Une concertation pour co-construire le projet

La démarche de concertation a proposé des « phases intenses de co-construction » aux étapes-clé du processus d'élaboration du projet, avant que des orientations soient choisies par les élus.

A chaque « phase intense de co-construction », le travail de conception urbaine a été suspendu afin de laisser un temps suffisant au public pour appréhender et s'appropriier le projet avant de donner son avis. Ainsi, à l'issue de chaque phase, les élus ont pris des décisions en comité de pilotage en connaissant les avis et propositions des citoyens, sous le contrôle de membres volontaires des conseils citoyens indépendants.

Les «phases intenses de co-construction» ont été organisées à deux reprises :

- Lors du temps 2 « définition de scénarios d'aménagement » : consultation du public au sujet de 3 scénarios d'aménagement pour l'évolution future du quartier, construits à partir des résultats de la phase diagnostic préalable à la concertation réglementaire.
- Lors du temps 3 « définition d'un Plan-Guide » : consultation du public au sujet d'un projet non définitif comportant des variantes, construit à partir des résultats de la co-construction de la phase précédente.

Elaboré à partir des résultats de la co-construction du temps 3, le Plan-Guide formalise le projet urbain du quartier de l'Esplanade.

Afin d'animer le dispositif de co-construction, de permettre de mettre à disposition du public les propositions des concepteurs, mais également de récolter les avis et idées du public pour que les concepteurs puissent en tenir compte à chaque étape du projet et que les choix des élus puissent en être éclairés, une multitude d'outils ont été mis en place conformément à la délibération du 18 juillet 2016.

2. TENU DU DISPOSITIF DE CO-CONSTRUCTION

2.1. LES OUTILS PERMANENTS

LA DÉLIBÉRATION DU 18 JUILLET 2016

Ce qui était prévu par la délibération du 18 juillet 2016 :

» LA MAISON DU PROJET :

Situé au 8 Bd de l'Esplanade, ce lieu dédié au projet est implanté au cœur du quartier. Point d'accueil, d'information et de rassemblement, des permanences y seront régulièrement tenues jusqu'à la définition du plan guide. Différents évènements ou réunions pourront également s'y tenir afin de faire vivre le lieu et d'inciter la population à prendre part à la démarche.

» LE SITE INTERNET GRENOBLE-ESPLANADE.FR

Ouvert depuis le 24 avril 2016 (journée de lancement officiel de la démarche), ce site met à disposition du public tous les documents du projet et proposera des outils de visualisation pédagogiques.

» UNE PAGE FACEBOOK AINSI QU'UNE NEWSLETTER

ont également été créées pour tenir informer les personnes intéressées par le biais de média électroniques.

Les outils permanents de co-construction suivants ont été mis en oeuvre :

● PERMANENCES À LA MAISON DU PROJET :

Description : Les permanences ont permis aux différents publics de s'informer et de donner leur avis sur le projet en rencontrant directement des membres de l'équipe de conception urbaine ou des techniciens de la Ville de Grenoble

Nombre de permanences : 52 (dont 4 à l'antenne de Mairie du secteur 2 suite à l'incendie de la maison du projet en juin 2017, avant sa réouverture en septembre 2017)

Nombre total de personnes reçues : 231

● SITE INTERNET GRENOBLE-ESPLANADE.FR :

Description : le site internet grenoble-esplanade.fr a été mis en ligne pour présenter au public l'élaboration progressive du projet, le dispositif et les multiples rendez-vous de la co-construction, ainsi que pour lui permettre d'accéder aux documents du projet.

Nombre de visite totale sur le site du 19/07/2016 au 14/11/2017 : 3 197 sessions

Nombre d'utilisateurs différents du 19/07/2016 au 14/11/2017 : 2 548 utilisateurs

Liste des documents accessibles en ligne au 14/11/2017 : 37 documents téléchargeables

● NEWSLETTER :

Description : la newsletter grenoble-esplanade.fr permet au public de s'informer sur les différents rendez-vous de la co-construction

Nombre d'abonnés au 14/11/2017 : 527

Nombre de publications au 14/11/2017 : 10

● PAGE FACEBOOK «GRENOBLE ESPLANADE» :

Nombre d'abonnés au 14/11/2017 : 275

Nombre de publication au 14/11/2017 : 54



La maison du projet, située au 6bis - 8 boulevard de l'Esplanade à Grenoble

2.2 LES PÉRIODES ACTIVES DE CO-CONSTRUCTION

LA DÉLIBÉRATION DU 18 JUILLET 2016

Ce qui était prévu par la délibération du 18 juillet 2016 :

Lors de la définition du scénario de synthèse et lors de la définition précise du plan guide, deux phases intenses de concertation vont se tenir, le processus va se dérouler en deux cycles similaires, à savoir :

» 1/ UNE PRÉSENTATION PUBLIQUE

Pour lancer la phase active de co-construction en présentant au public la matière qui est mise au débat.

» 2/ ACTIVATION DES OUTILS GRANDS PUBLICS DE CO-CONSTRUCTION

Pour permettre à tous les citoyens de s'exprimer sur le projet et pour capter le maximum d'avis sur les propositions produites.

- Maison du Projet
- Tournée du Triporteur
- Outils dédiés via internet)

» 3/ RÉUNIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

Pour travailler plus en profondeur avec les acteurs directement intéressés par la mise en œuvre du projet sur ce quartier

- Groupe de travail « proximité »
- Groupe de travail « ville et métropole »
- Groupe de travail « expert »

» 4/ UN TEMPS D'ATELIERS PUBLICS DE CO-CONSTRUCTION

Ateliers ouvert à tous pour débattre des propositions à la lumière des contributions issues des groupes de travail et des outils grands publics

» 5/ UN RENDU PUBLIC DE LA DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE

En clôture de chaque phase, une réunion publique sera organisée pour présenter les choix opérés par les élus. Elle sera également le moment d'identifier les éléments issus des contributions qui ont été pris en compte et ceux écartés en motivant les raisons qui ont guidés à ces choix.

2.2.1 PHASE INTENSE DE CO-CONSTRUCTION DES SCÉNARIOS

Pendant la phase intense de co-construction sur les scénarios, les outils suivants ont été mis en oeuvre :

● **TEMPS PUBLIC DE LANCEMENT DE LA PHASE :**

Réunion publique le **29 septembre 2016** à l'Amphithéâtre de la Maison du Tourisme

Objet : présentation des 3 scénarios d'aménagement soumis à la co-construction

Environ 170 personnes présentes

● **RÉUNIONS DES GROUPE DE TRAVAIL**

Groupe de travail citoyens

Objectif : s'assurer de la compréhension commune des scénarios, identifier les sujets-clés pour les analyser, produire une évaluation de chaque scénario

Lieu : maison du projet Grenoble Esplanade

- **Groupe de travail « Proximité »**

- 1ère réunion le 12 / 10 / 2016

- 2ème réunion le 08 / 11 / 2016

- 4 structures représentées (Association des Habitants du Quartier de l'Esplanade (AHQE) / Association des Amis et Résidents de l'Esplanade (AARE) / Union des Commerçants et Professionnels de l'Esplanade (UCPE) / Association la Casamaures)

- **Groupe de travail « Ville et Métropole »**

- 1ère réunion le 11 / 10 / 2016 - 5 structures représentées : Patrimoine et Développement / Comité de Liaison des Unions de Quartier (CLUQ) / Union de Quartier Rive Droite (UQRD) / Association de Développement des Transports en Commun (ADTC) / Union des Habitants du Centre Ville (UHCV)

- 2ème réunion le 07 / 11 / 2016 - 6 structures représentées : Patrimoine et Développement / CLUQ / UQRD / ADTC / UHCV / Vivre à Grenoble

Groupe de travail « Experts » :

Objectif : s'assurer d'une compréhension partagées des scénarios proposés, enrichir la réflexion au regard de références / tendances porteuses, analyser les propositions dans une démarche prospective

Lieu : maison du projet Grenoble Esplanade

- 1ère réunion le 17 / 10 / 2016 - 7 experts représentés : L. Gagnière (AURG), G. Novarina (IUG), P. Arnaud (UGA STAPS), S. Gros (CAUE), C. Léonardi (ENSAG), P. Belli-Riz (ENSAG), B. Pecqueur (IGA)

- 2ème réunion le 09 / 11 / 2016 - 3 experts représentés : S. Gros (CAUE), C. Léonardi (ENSAG), P. Belli-Riz (ENSAG)

Formalisation : chaque réunion des groupes de travail a fait l'objet d'un Compe-rendu (CR) relu et éventuellement amendé par des membres des Conseils Citoyens Indépendants. Les CR ont été mis en ligne sur le site internet du projet à chaque fin de phase

TOURNÉE DU TRIPORTEUR

Date de la tournée : 27 / 28 / 29 novembre 2016

Lieux fréquentés : Europole / Place Grenette / St Laurent

Nombre de personnes rencontrées : environ 100 personnes

ENQUÊTE EN LIGNE

Dates de l'enquête : 13 octobre au 20 novembre 2016

Nombre de réponses uniques : 402

Profil des enquêtés : 83 riverains du quartier (21%) / 319 extérieurs au quartier (79%) / âge moyen de 35 ans

ATELIER PUBLIC DE CO-CONSTRUCTION

Date : Le samedi 3 décembre 2016 au boulodrome

Environ 100 personnes présentes

Déroulement : présentation plénière / ateliers-expositions participatifs permettant aux usagers de donner leur avis (8 thématiques)

Ordre du jour : découvrir les résultats de la co-construction et donner son avis sur les scénarios à travers 8 thématiques (circulation / commerce / équipement / logements / passerelle / patrimoine / paysage / stationnement)



Travail d'un médiateur avec les habitants sur l'espace public lors de la tournée du triporteur

GRENOBLE ESPLANADE



Totem 2m x 2m d'annonce de l'atelier public du 3/12/2017



Echange entre une urbaniste de l'équipe et une habitante en atelier public



RENDU PUBLIC DE LA DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Les orientations urbaines à retenir des scénarios d'aménagement en vue d'élaborer un scénario de synthèse ont été opérées par les élus en comité de pilotage le 13 / 01 / 2017 en présence de 4 représentants des Conseils Citoyens indépendants.

Afin de diffuser le plus largement l'information, il a été choisi de multiplier les dispositifs de communication pour toucher le plus directement possible les personnes :

- **Diffusion d'une plaquette d'information A4 4 volets** présentant les décisions du comité de pilotage et les étapes à venir du projet

Date : février 2017

Diffusion : ensemble des boîtes aux lettres des habitants et commerçants de l'Esplanade et des quartiers riverains (9 500 exemplaires / périmètre de diffusion : quartier de l'Esplanade, secteur Sud Saint-Martin-le-Vinoux, Presqu'île secteur Clos des Fleurs)

- **Publication sur le site Grenoble-Esplanade.fr** du document de présentation en comité de pilotage, du compte-rendu de ce dernier et de la plaquette d'information A4 citée au paragraphe précédent et news sur la page Facebook « Grenoble Esplanade »

Date : février 2017

- **Conférence de presse** le lundi 20 février pour communication au grand public des décisions du comité de pilotage (ayant donné lieu à un article dans le Dauphiné Libéré du 22 / 02 / 2017)

- **Présentation en réunion publique**

Les choix opérés par les élus (orientations retenues à l'issue de la phase scénarios) ont été présentés lors de la réunion publique du 19 juin 2017 à l'Amphithéâtre de la Maison du Tourisme de Grenoble. Cette réunion a réuni environ 170 personnes.

2.2.1 PHASE INTENSE DE CO-CONSTRUCTION DU PLAN-GUIDE

Pendant la phase intense de co-construction du Plan-Guide, les outils suivants ont été mis en oeuvre :

● TEMPS PUBLIC DE LANCEMENT DE LA PHASE :

Réunion publique le **lundi 19 Juin 2017** à l'Amphithéâtre de la Maison du Tourisme

Objet : présentation de la 1ère version du Plan d'Aménagement

Environ 170 personnes présentes

● RÉUNIONS DES GROUPE DE TRAVAIL

Groupe de travail «experts»

Objectif : analyser globalement le projet et ses enjeux, analyser les variantes et les stratégies soumises à co-construction, apporter des éclairages à la réflexion des Groupes de Travail Citoyens (suite à la demande des GDT citoyens durant phase précédente, les GDT experts ont été organisés avant les GDT citoyens pour permettre à ces derniers de disposer de l'analyse des experts pour débattre)

Réunions :

- 1ère réunion le 26 / 06 / 2017 - 4 experts représentés : L. Gagnière (AURG), S. Gros (CAUE), C. Léonardi (ENSAG), P. Belli-Riz (ENSAG)
- 2ème réunion le 06 / 09 / 2017 - 5 experts représentés : L. Gagnière (AURG), D. Martin (AURG), S. Gros (CAUE), F. Golay (Maison de l'Architecture), P. Belli-Riz (ENSAG)
- Lieu : antenne de Mairie du secteur 2, Grenoble

Groupe de travail citoyens

Objectif : s'assurer de la compréhension commune de la 1ère version du Plan d'Aménagement, analyser ensemble les variantes, se positionner sur les stratégies à co-construire et les variantes

Réunions :

• **Groupe de travail « Proximité »**

A l'issue de la phase scénario, les trois associations constituées sur le quartier de l'Esplanade (AHQE, UCPE et AARE) ont souhaité ne plus participer à ce groupe de travail. Ne restant qu'une seule autre entité au sein de ce groupe, la Casamaures, il lui a été proposé d'intégrer le groupe de travail « Ville et Métropole », ce qu'elle a accepté. Pour pouvoir maintenir un espace de discussion et d'échanges avec les habitants et commerçants du secteur, un outil complémentaire a été mis en place : les cafés de projet (cf. points suivants)

• **Groupe de travail « Ville et Métropole »**

- 4ème réunion le 03 / 07 / 2017 - 5 structures représentées : CLUQ / UQRD / ADTC / UHCV / La Casamaures - lieu : antenne de mairie du secteur 2, Grenoble
- 5ème réunion le 14 / 09 / 2019 - 3 structures représentées : UHCV / ADTC / Vivre à Grenoble - lieu : maison du projet
- 6ème réunion le 26 / 09 / 2019 - 4 structures représentées : UHCV / ADTC / Vivre à Grenoble / Patrimoine et Développement - lieu : maison du projet

Formalisation : chaque réunion des groupes de travail a fait l'objet d'un Compe-rendu (CR) relu et éventuellement amendé par des membres des Conseils Citoyens Indépendants. Les CR ont été mis en ligne sur le site internet du projet à chaque fin de phase.

TOURNÉE DU TRIPORTEUR

Date de la tournée : 30 juin et 1er Juillet 2017 - 15 et 16 septembre 2017

Lieux fréquentés : Quartier Esplanade, Ecole Jean Macé, Jardins des Dauphins, Parvis de la gare de Grenoble, Rue de la République, Place Grenette, Jardin de Ville, Quais Saint-Laurent, place Cymaise, Place Championnet, Caserne de Bonne, Parc Paul Mistral, Place Saint-André

Nombre de personnes rencontrées : environ 110 personnes

ENQUÊTE EN LIGNE

Dates de l'enquête : 4 septembre au 1er octobre 2017

Nombre de réponse unique : 337

Profil des enquêtés : 61 riverains du quartier (18%) / 276 extérieurs au quartier (79%) / âge médian de 31 ans

CAFÉS DE PROJET

Afin d'avoir des temps d'échange collectifs avec d'une part les habitants et d'autre part les commerçants et professionnels du quartier, trois "cafés de projet" ont été organisés :

28 juin 2017 : café des habitants au restaurant « Le Seven » - 10 participants

19 septembre 2017 : café des commerçants et professionnels à la maison du projet - 4 participants

27 septembre 2017 : café des habitants à la maison du projet - environ 30 participants



Café de projet destiné aux habitants du quartier (maison du projet)

● ATELIER PUBLIC DE CO-CONSTRUCTION

Date : Le jeudi 19 octobre 2017 au boulodrome

Environ 80 personnes présentes

Déroulement : ateliers participatifs permettant aux usagers de donner leur avis sur les variantes de la 1ère version du Plan d'Aménagement

Ordre du jour : découvrir les résultats de la co-construction et donner son avis sur les 3 variantes de la première version du Plan d'Aménagement (aménagement de la grande Esplanade / aménagement du secteur Porte de France / stratégie d'aménagement)

● RENDU PUBLIC DE LA DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Les orientations urbaines à retenir des scénarios d'aménagement en vue d'élaborer un scénario de synthèse ont été opérées par les élus en comité de pilotage le 24 / 11 / 2017 en présence de 2 représentants des Conseils Citoyens indépendants.

Afin de diffuser le plus largement l'information, il est prévu de multiplier les dispositifs de communication pour toucher le plus directement possible les personnes :

- **Publication sur le site Grenoble-Esplanade.fr** du document de présentation en comité de pilotage et du compte-rendu de ce dernier, avec liens sur les réseaux sociaux
Date : décembre 2017

- **Conférence de presse** pour communication au grand public des décisions du comité de pilotage

- **Présentation en réunion publique**

Les choix opérés par les élus (orientations retenues dans le Plan-Guide) seront présentés en réunion publique.

3. ACTIVATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE CITOYEN

LA DÉLIBÉRATION DU 18 JUILLET 2016

Ce qui était prévu par la délibération du 12 juillet 2016 :

« Afin de garantir la transparence de la démarche, un dispositif associant des citoyens va être mis en place à partir de la première phase active de co-construction sur les scénarios. Il sera actif jusqu'à la validation du plan guide et pourra ensuite évoluer pour suivre la mise en œuvre des phases opérationnelles.

Ces citoyens seront issus, sur la base du volontariat, des Conseils Citoyens Indépendants. Afin d'assurer une continuité du suivi, il sera demandé à ce que les personnes qui s'inscrivent dans cette démarche s'engagent à suivre à minima un cycle de réunion (scénario et/ou plan guide).

Ces citoyens, indépendants, seront invités à participer aux groupes de travail (proximité / Ville et Métropole / Expert) qui se réuniront à chaque phase active de co-construction.

Observateurs, ils ne devront pas prendre position sur le fond du projet et ne représentent personnes d'autre qu'eux-mêmes.

Artisans de la démocratie, ils veilleront à la bonne retranscription et synthèse des remarques formulées par les membres des groupes de travail dans les contributions qui seront produites en fin de cycle par l'équipe de conception (une contribution par groupe de travail).

Ils seront également conviés aux Comités de Pilotage pour rapporter aux membres de ce comité les contributions de chacun des groupes de travail et assister aux échanges afin de s'assurer que ces contributions soient bien prises en compte quelques soient les décisions finales des membres du Comité de Pilotage. »

Ce qui a été mis en œuvre

Un appel à intérêt a été lancé auprès des membres des Conseils Citoyens Indépendant A, B et C et une réunion d'information a été organisée le 06/06/2016 à la maison du projet afin de proposer à des membres volontaires de suivre la démarche de co-construction du Plan-Guide à titre d'observateurs, selon les termes évoqué par la délibération du 18 juillet 2016.

7 membres volontaires ont répondu positivement à cette invitation sur toute la durée de la concertation (par CCI : 2 membres du CCI A, 4 membres du CCI B, 1 membre du CCI C / par phase : 7 membres mobilisés sur la phase «scénarios» et 2 membres mobilisés sur la phase «Plan-Guide»).

Ils ont été présents à chacune des réunions des Groupes de Travail de la concertation (6 réunions en phase «scénarios», 5 réunions en phase «Plan-Guide»). Ils ont relu, amendé si nécessaire et validé les comptes-rendus de ces réunions préalablement à leur diffusion.

Ils ont également participé à l'ensemble des réunions ouvertes au public de la concertation (2 présentations publiques, 2 ateliers publics)

Ils ont également participé aux trois Comités de Pilotage du projet :

- 13 janvier 2017 (validation des orientations retenues à l'issue de la phase scénarios)
- 7 juin 2017 (validation du projet de plan guide soumis à la co-construction)
- 24 novembre 2017 (validation des orientations retenues à l'issue de la phase plan guide)

4. APPORTS DE LA CO-CONSTRUCTION ET ANALYSE DU PLAN-GUIDE AU REGARD DES CONTRIBUTIONS PRODUITES

4.1 PHASE SCÉNARIOS

4.1.1 LES 3 SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT SOUMIS À CO-CONSTRUCTION

Le 29 septembre 2016, 3 scénarios d'aménagement ont été présentés au public (voir encadré page suivante).

Fondés sur les attentes formulées par les citoyens en phase « état des lieux et enjeux », ces 3 scénarios d'aménagement ont formalisé 3 façons différenciées d'aborder l'évolution du secteur de l'Esplanade, en cohérence avec les invariants définis par la Ville de Grenoble. Chaque scénario a proposé une façon différente de transformer le quartier à l'horizon 15 ans (évolution de l'entrée de Ville, création d'un nouveau parc, implantation de nouveaux logements, de nouveaux commerces et de nouveaux équipements...).

L'objectif des scénarios était de susciter les questionnements et les débats autour de ce qui semblait souhaitable ou non souhaitable pour l'avenir du quartier. Aucun des scénarios n'a été conçu pour être appliqué en l'état : l'objectif de la phase a été de permettre au public de repérer les idées lui paraissant les plus pertinentes ou celles à écarter, afin d'élaborer un projet de synthèse construit à partir de « briques » choisies parmi les différents scénarios.

4.1.2 APPORTS DE LA CONCERTATION DE LA PHASE «SCÉNARIOS»

À l'issue de la phase intense de co-construction, les propositions de chaque scénario ont été hiérarchisées en fonction du niveau de consensus qu'elles ont suscité auprès des différents publics :

- Les propositions partagées, suscitant un faible niveau de débat, voire un consensus des différents publics, qu'il s'agisse d'accepter une proposition ou de la refuser
- Les propositions à préciser, ne suscitant ni adhésion ni refus car insuffisamment précises dans les scénarios présentés.
- Les propositions débattues, faisant l'objet d'importantes divergences au sein des différents publics consultés

Les propositions partagées

Les différents outils de construction ont permis d'identifier au sein des scénarios des propositions suscitant un faible niveau de débat, voire un consensus des différents publics, qu'il s'agisse d'accepter une proposition ou de la refuser.

GRENOBLE ESPLANADE

LES 3 SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT PROPOSÉS À LA CO-CONSTRUCTION

SCÉNARIO A



LOGEMENTS

890 LOGEMENTS
(dont 230
logements îlot
Peugeot)

ESPACE PAYSAGERS CRÉÉS

Surface du nouveau
parc : 3 ha

ÉQUIPEMENT

2 000 m² Sp
Une halle polyvalente
(Boulodrome +
nouvelles fonctions

LES 4 ACTIONS-CLÉS

- 1 **LE PARC LINÉAIRE INONDABLE LE LONG DES BERGES**
une continuité paysagère entre les quais Saint-Laurent et Saint-Martin le Vinoux
- 2 **LE SOCLE DE LA BASTILLE**
Le carrefour de la Porte de France, comme accès privilégié à la Chartreuse depuis le jardin des 3 Dauphins, devient le socle de la Bastille
- 3 **LE BOULODROME TRANSFORMÉ**
un nouvel équipement polyvalent et modulable pour accueillir des usages variés autour du sport et de l'événementiel
- 4 **LE LIEN CHARTREUSE - ISÈRE**
Un nouveau maillage viaire local qui met en relation le quartier et ses berges

SCÉNARIO B



LOGEMENTS

650 LOGEMENTS
(dont 230
logements îlot
Peugeot)

ESPACE PAYSAGERS CRÉÉS

Surface du nouveau
parc : 2,5 ha

ÉQUIPEMENT

5 000 m² Sp
Un équipement
métropolitain dédié à la
montagne

LES 4 ACTIONS-CLÉS

- 1 **LE RUISSEAU DE LA CHARTREUSE RÉVÉLÉ**
Un nouvel espace public pour marquer l'entrée de Ville, valoriser la Casamaures et créer un nouvel accès piéton vers la Chartreuse
- 2 **LE PARC NORD ENTRE GRENOBLE ET ST MARTIN LE VINOUX**
La petite Esplanade associée aux berges pour créer un parc ouvert sur l'Isère et traversé par le tram
- 3 **L'ÉQUIPEMENT MÉTROPOLITAIN**
Un grand équipement dédié à la Montagne, associé à des commerces, connecté à l'Isère, à l'Esplanade et camp de base de la Chartreuse
- 4 **LES FAÇADES ADRESSÉES À L'ESPLANADE**
Le dévoiement du boulevard de l'Esplanade pour créer des commerces et des restaurants directement adressés à l'Esplanade

SCÉNARIO C



LOGEMENTS

960 LOGEMENTS
(dont 230
logements îlot
Peugeot)

ESPACE PAYSAGERS CRÉÉS

Surface du nouveau
parc : 4 ha

ÉQUIPEMENT

2 020 m² Sp
Vicat et
Équipement Porte de France

LES 4 ACTIONS-CLÉS

- 1 **LIBÉRER LES BERGES DE LA CIRCULATION**
Le rabattement à terme des flux automobiles de la RN sur la route de Lyon et le boulevard de l'Esplanade afin de libérer totalement les berges de la circulation
- 2 **LE PARC ÉQUIPÉ DE L'ESPLANADE**
La création d'un grand parc continu qui relie l'Esplanade à l'Isère, proposant des usages variés
- 3 **L'ÉQUIPEMENT SIGNAL PORTE DE FRANCE**
La création d'un équipement polyvalent Porte de France, point d'articulation entre l'Esplanade, le parc, les quais St Laurent et la Chartreuse
- 4 **LE PATRIMOINE VICAT RÉVÉLÉ**
La reconversion du site Vicat en équipement muséographique et culturel

Les principales propositions partagées ont été les suivantes (il s'agit d'une liste non exhaustive ne retenant que les propositions significatives à l'échelle urbaine de l'ensemble du secteur) :

- Créer un nouveau parc à Grenoble
- Pacifier le secteur de la Porte de France
- Décaler le carrefour d'entrée du centre-ville au Nord du secteur (actuellement localisé à la Porte de France)
- Un lien de quartier à quartier pour la passerelle (lien quartier de l'Esplanade - quartier Jean Macé)
- Relocaliser le parking-relais Chartreuse dans un ouvrage en silo
- Réinvestir le site Vicat par un programme à dominante culturelle
- Le maintien d'un équipement polyvalent et s'adressant à des publics mixtes dans le quartier, à l'emplacement actuel du boulodrome
- Maintenir une polarité commerciale au Sud du quartier
- Découvrir le ruisseau de la Chartreuse
- Valoriser les remparts
- Créer de nouvelles boucles de promenade qui relient l'Isère, la Chartreuse, la Casamaures et la Bastille
- Conserver le bâtiment du relais de Poste
- Ne pas construire de nouveaux logements sur le terrain «Molas» à St Martin-le-Vinoux
- Ne pas implanter de grand équipement entre la grande Esplanade et l'Isère

Les propositions à préciser

Les différents outils de construction ont permis d'identifier au sein des scénarios des propositions ne suscitant ni adhésion ni refus car insuffisamment précises dans les scénarios présentés.

Les principales propositions à préciser identifiées dans les scénarios ont été les suivantes (il s'agit d'une liste non exhaustive ne retenant que les propositions significatives à l'échelle urbaine de d'aménagement du secteur) :

- Où et comment créer un espace public de proximité ?

Le GDT Proximité a manifesté l'attente d'un «espace public de proximité» pour structurer la vie quotidienne du quartier (espace de type «place de village associant espace public et commerces).

- Quelle densité pour les nouvelles opérations ?

Les publics consultés ont majoritairement considéré que la densité des nouvelles opérations risquait de nuire à la qualité de vie du quartier. Le débat de la phase scénarios a fait ressortir le besoin d'une densité qualitative pour les futures opérations, à formaliser de façon plus précise dans les phases ultérieures

- Quel niveau de rayonnement pour l'équipement du quartier ?

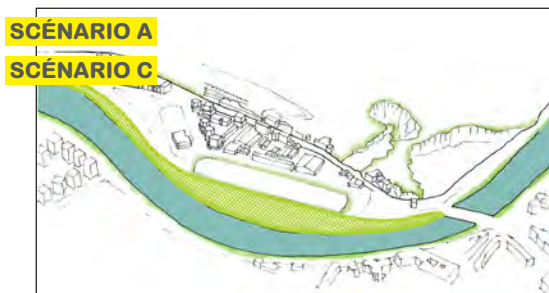
Les débats n'ont pas permis de préciser le niveau de rayonnement du futur équipement à l'emplacement du boulodrome actuel (local, interquartier ou métropolitain)

Les propositions débattues

Les différents outils de construction ont permis d'identifier au sein des scénarios des propositions faisant l'objet d'importantes divergences au sein des différents publics consultés (il s'agit d'une liste non exhaustive ne retenant que les propositions significatives à l'échelle urbaine de l'ensemble du secteur) :

- Quelle forme et quelle localisation pour le parc des berges ?

Les scénarios proposaient globalement deux options à ce sujet (voir schémas ci-dessous). La majorité des membres du GDT proximité a préféré l'option « parc au nord » afin de préserver les arbres existants de la petite Esplanade. **Mais les autres publics consultés (enquête en ligne, GDT Ville et Métropole, triporteur et visiteurs de la maison du projet) ont montré une préférence pour l'option « grand parc linéaire »** pour que le parc bénéficie à un plus grand nombre d'utilisateurs (habitants du quartier mais aussi du centre-ville et des quais Saint-Laurent) et pour favoriser les boucles de promenade à grande échelle.



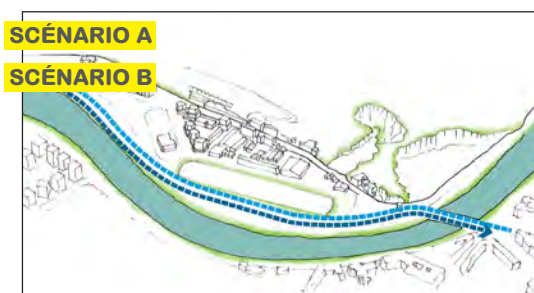
1. Un **grand parc linéaire** le long des berges de l'Isère



2. Un **parc au nord du site**, plus petit et prolongeant la petite Esplanade

- Circulation : réintégrer les flux au quartier ou les maintenir à l'extérieur ?

Les scénarios proposaient globalement deux options à ce sujet (voir schémas ci-dessous). **La majorité des personnes consultées a préféré le maintien des flux en dehors du quartier** en raison des nuisances imputées à l'autre option (passage de flux de transit dans le quartier habité). Cependant, une partie du public a manifesté son intérêt pour l'intégration des flux au quartier (GDT Ville et Métropole, enquête en ligne) afin de maximiser la taille d'un possible parc des berges



1. La gestion des **flux en dehors du quartier**, entre l'Esplanade et l'Isère



2. La gestion des **flux intégrée au quartier**, associée à un aménagement urbain

- Quelle localisation précise pour la passerelle piétons-cycle ?

La tendance majoritaire a été le souhait d'un **lien «de quartier à quartier»** (quartier de l'Esplanade et quartier Jean Macé) plutôt qu'un lien à la gare, écartant l'option du scénario B. En revanche, les débats n'ont pas permis de faire ressortir une préférence nette en faveur d'une passerelle Nord (scénario C) ou une passerelle centre (scénario A), rendant nécessaire l'élaboration d'une nouvelle proposition.

- Quelle localisation pour le parking-relais Chartreuse ?

Les débats n'ont pas permis d'établir une tendance nette pour la localisation du parking-relais destiné aux usagers de la Chartreuse (localisation route de Lyon ou localisation au plus près de l'arrêt de tram Casamaures-Village)

- Quelle intervention sur la couronne d'arbres ?

Un des scénarios proposait de supprimer la double couronne d'arbres à l'Ouest de l'Esplanade pour maximiser la taille d'un possible parc le long des berges. Même si la tendance majoritaire au sein des publics a été le souhait de **conserver la double couronne d'arbres**, les modalités de cette conservation n'ont pas pu être définies précisément (conserver des sujets ? des essences ? une géométrie ?)

4.1.3 PRISE EN COMPTE DES ORIENTATIONS DE LA CONCERTATION DE LA PHASE SCÉNARIOS DANS LES ORIENTATIONS RETENUES

Les orientations à retenir des scénarios d'aménagement pour élaborer un projet de synthèse ont été validées en comité de pilotage le 13/01/2017 en présence de 4 représentants des Conseils Citoyens indépendants ayant suivi les débats de la phase intense de co-construction.

La prise en compte des tendances de la co-construction de la phase scénarios dans les orientations retenues est présentée dans le tableau en page suivante.

	TENDANCE DE LA CONCERTATION DE LA PHASE SCÉNARIOS	ORIENTATIONS RETENUES
PARC	Création d'un parc linéaire le long des berges	Confirmée
ÉQUIPEMENT	Pas d'équipement métropolitain Localisation actuelle	Confirmée
PATRIMOINE	Conservation du Relais de Poste, de la double couronne et valorisation culturelle site Vicat	Confirmée sous réserve d'analyse technique approfondie
COMMERCES	Maintien de la polarité commerciale de proximité au Sud	Confirmée sous réserve d'analyse technique approfondie
SECTEUR CASAMAURES	Entrée de ville au nord, valorisation paysagère du ru et des remparts, pas de logements sur la parcelle «Molas»	Confirmée
DÉPLACEMENTS	Maintien des flux entre l'Esplanade et l'Isère	Confirmée
ESPACES PUBLICS	Création d'un espace public de proximité	Confirmée
VÉLO	Tenir compte des différentes échelles de desserte	Confirmée
PASSERELLE	Positionnement Centre / Nord à préciser	Confirmée
SECTEUR PORTE DE FRANCE	Pacification du secteur en un «Socle de la Bastille»	Confirmée

4.2 PHASE PLAN-GUIDE

4.2.1. LA PREMIÈRE VERSION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

Le 19 juin 2017, la 1ère version du Plan d'Aménagement a été présentée au public (voir encadré page suivante). Ce document contenait les éléments suivants :

- Des propositions sur les thématiques abordées en phase scénarios (paysage, déplacements, localisation de la passerelle, commerces et équipements, nouveaux logements), tenant compte des conclusions de la co-construction
- Des propositions sur deux thèmes non abordés en phase scénarios (parti-pris d'aménagement de la Grande Esplanade et stratégie de gestion du stationnement)

Les orientations retenues dans le Plan-Guide ont reflété la totalité des tendances majoritaires de la co-construction de la phase scénarios (présentées dans la page précédente), à l'exception du maintien de la moyenne surface commerciale au sud du quartier.

4.2.2. LES ASPECTS SOUMIS À CO-CONSTRUCTION

La première version du Plan d'aménagement a été une « version martyr » du Plan-Guide, soumise à co-construction en vue de faire l'objet d'ajustements suite à la participation des citoyens. Les thématiques soumises à la concertation ont été de deux types :

- des aménagements faisant l'objet de «variantes», proposant aux publics un choix alternatif entre deux «variantes», lorsque deux parti-pris d'aménagement différents étaient possibles (sujets concernés : la Grande Esplanade, la Porte de France, les circulations cyclables)
- des stratégies à construire ensemble, sur des sujets moins précis que les précédents, mais pour lesquels une stratégie ou des intentions pouvaient déjà être esquissées (sujets concernés : la qualité des nouvelles opérations, le futur parc des berges)

La première version du plan d'aménagement a servi de support à la phase intense de co-construction entre le 19 juin 2017 et le 19 octobre 2017. Cette phase de consultation a permis de récolter de la matière en vue d'élaborer une nouvelle version du projet tenant compte des contributions des différents publics, le Plan-Guide.

GRENOBLE ESPLANADE

LA PREMIÈRE VERSION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

LE SOCLE DU PROJET



- 1 La requalification paysagère de la Grande Esplanade
- 2 La pacification et le déplacement de la RN481 pour créer le parc des berges
- 3 Le secteur Porte de France, nouveau socle de la Bastille
- 4 Un équipement public modulable
- 5 Une nouvelle passerelle piétons-cycles
- 6 De nouveaux logements sur les fonciers mutables
- 7 La réouverture du ru et les connexions chartreuse
- 8 Un écrin paysager pour la casamaures
- 9 Un programme muséographique et culturel sur la friche Vicat

LES THÉMATIQUES DE LA CO-CONSTRUCTION

En jaune : les orientations soumises à co-construction sous forme de variantes

En bleu : orientations ne faisant pas l'objet de variantes mais nécessitant adaptation pour le Plan-Guide

En orange : les «ambitions à co-construire», orientations ayant été discutées, mais dont les prescriptions seront intégrées au projet dans des phases ultérieures



À INTÉGRER AU PLAN-GUIDE

VARIANTES

- 1 // INTERVENTION SUR LE SECTEUR PORTE DE FRANCE
- 2 // STRATÉGIE DÉPLACEMENT DES CYCLES
- 3 // AMÉNAGEMENT DE LA GRANDE ESPLANADE

+

- a // NOUVELLE LIAISON VIAIRE NORD
- b // LOCALISATION MOYENNE SURFACE ALIMENTAIRE

À INTÉGRER ULTÉRIEUREMENT

AMBITIONS À CO-CONSTRUIRE

- // QUALITÉ DES NOUVELLES OPÉRATIONS BÂTIES
- // CONFIGURATION DU PARC

4.2.3 APPORTS DE LA CONCERTATION DE LA PHASE «PLAN-GUIDE»

La première version du Plan d'Aménagement est présentée en page suivante. Elle comporte un socle d'orientations non soumises à co-construction, et d'orientations abordées dans le cadre de la concertation avec les citoyens. Les orientations ayant été analysées avec le public dans le cadre de la concertation sont de trois types :

- les orientations soumises à co-construction sous forme de variantes
- les orientations n'ayant pas fait l'objet de variantes mais nécessitant une adaptation pour le Plan-Guide
- les orientations ayant été analysées avec le public, mais dont les prescriptions seront intégrées au projet dans des phases ultérieures

Orientations soumises à co-construction sous forme de variantes

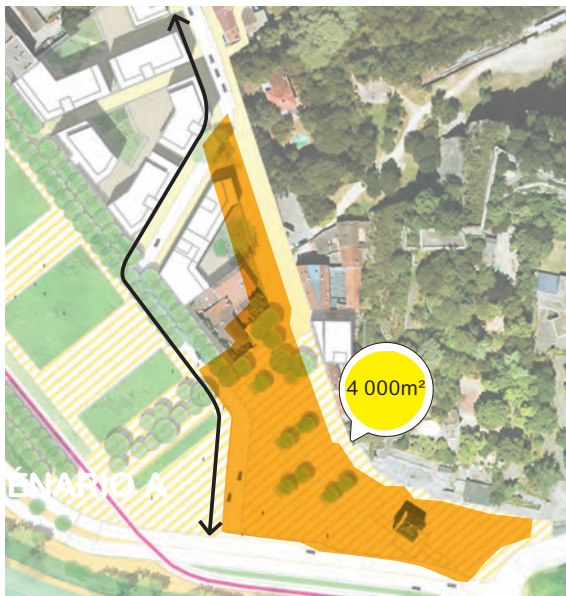
Ces orientations ont fait l'objet de variantes alternatives explicites, avec pour objectif d'intégrer au Plan-Guide une seule variante par thématique. Les pages suivantes décrivent les 3 thématiques variantées, et les tendances de la co-construction à leur sujet

GRENOBLE ESPLANADE

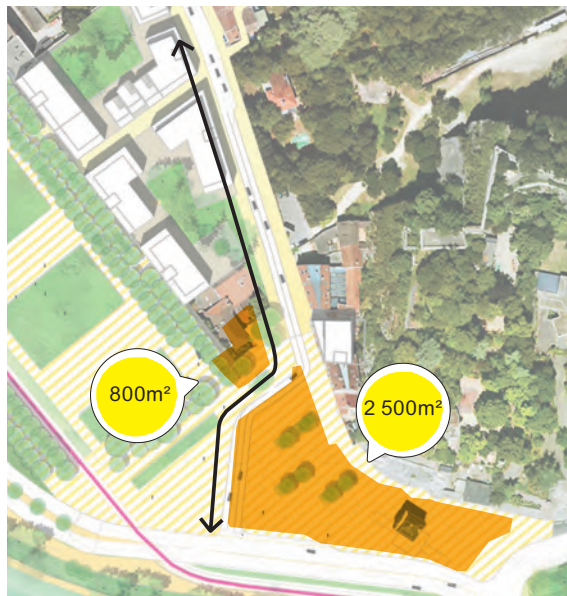
>> 1. AMÉNAGEMENT SECTEUR PORTE DE FRANCE

Les variantes proposées

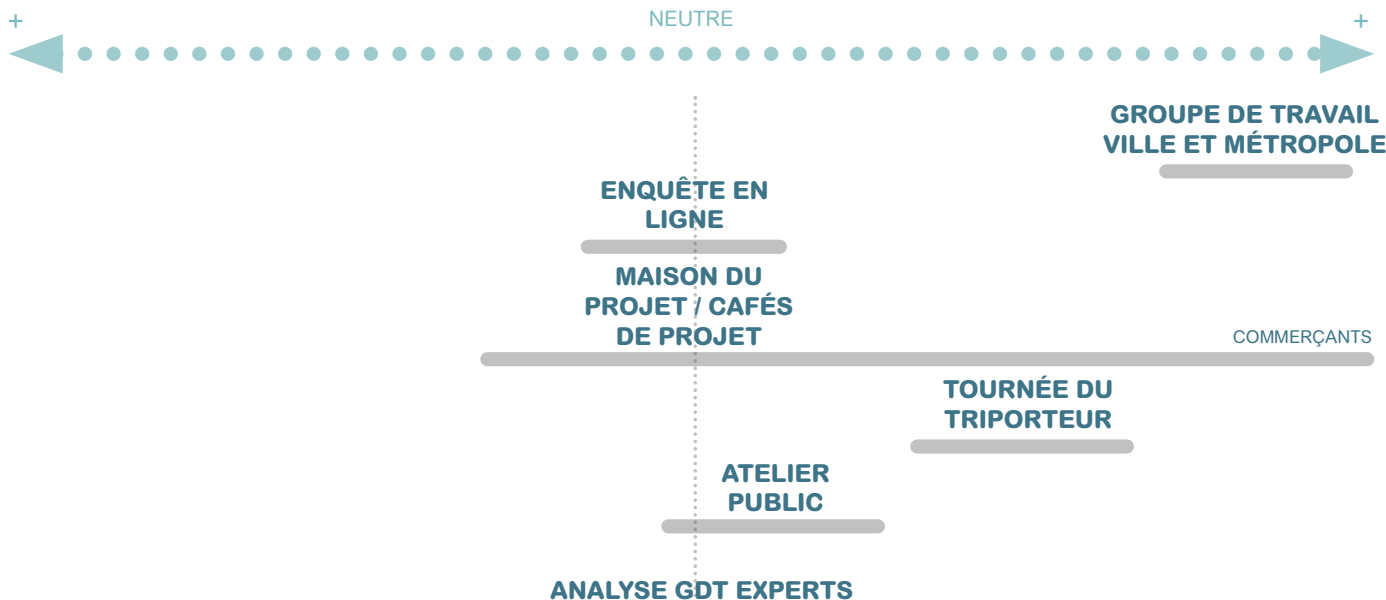
// VARIANTE 1 - PLAN D'AMÉNAGEMENT
LE DÉVOIEMENT SUD DE LA ROUTE DE LYON POUR
CRÉER UN ESPACE PUBLIC DE PROXIMITÉ GÉNÉREUX



// VARIANTE 2
TRACÉ ACTUEL DE LA ROUTE DE LYON AVEC UN
CARREFOUR PACIFIÉ MAIS UN ESPACE PUBLIC DE
PROXIMITÉ PLUS RESTREINT



Tendances de la co-construction



>> L'ESPACE PUBLIC DE LA VARIANTE 2 SEMBLE SURDIMENSIONNÉ
>> L'ESPLANADE EST PLUS ADAPTÉE POUR DES TERRASSES

Synthèse des tendances de la co-construction

Une préférence pour la variante 2, en notamment raison d'inconvénients rédhibitoires associés à la variante 1 (impact sur le commerce et réversibilité du plan de circulation pendant la foire). De plus, les espaces publics de la variante 2 ont paru suffisants pour créer de nouveaux usages de proximité et de nouvelles terrasses tout en valorisant le monument historique de la Porte de France.

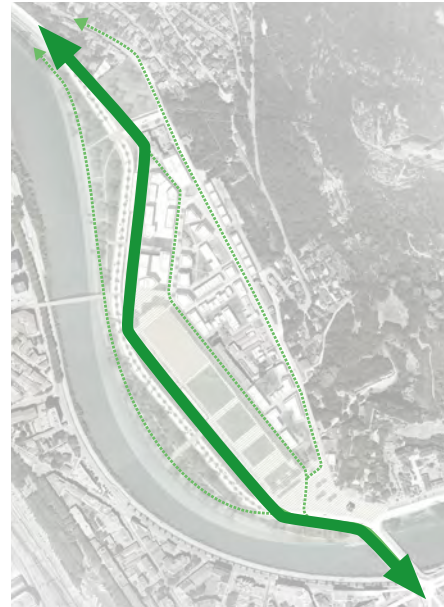
» 2. STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT VÉLO

Les variantes proposées

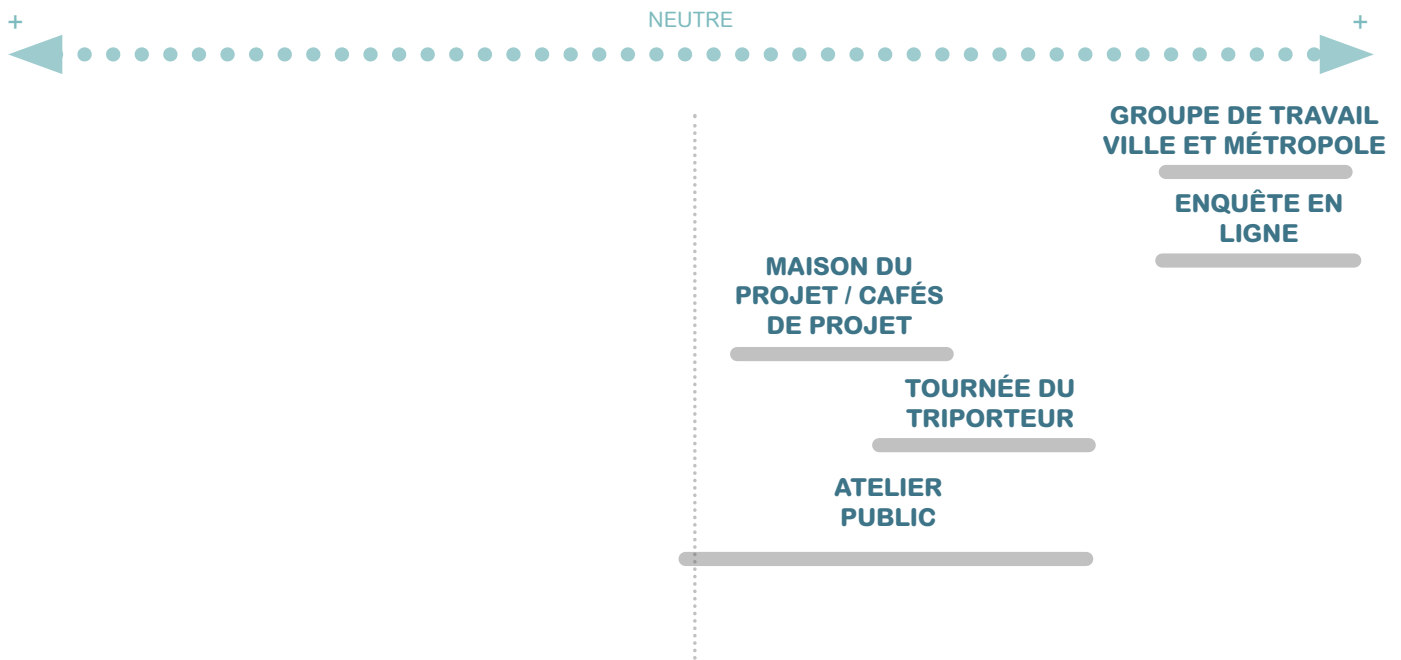
// OPTION PRÉSENTÉE DANS LE PLAN D'AMÉNAGEMENT
VARIANTE 1 :
UN RÉSEAU CYCLABLE D'ÉCHELLE QUARTIER



// VARIANTE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT
VARIANTE 2 :
OPTIMISER LES TRAJETS À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE



Tendances de la co-construction



Synthèse des tendances de la co-construction

Une préférence pour la variante 2 : les axes vélos structurants ont suscité l'intérêt pour les cyclistes en raison de leur efficacité et de leur sécurité, et l'ensemble des usagers a plébiscité les axes vélo dédiés afin d'éviter les conflits d'usage entre piétons et cyclistes, notamment le long de la route de Lyon qui assure le lien en direction de Saint-Martin-le-Vinoux

**GRENOBLE
ESPLANADE**

» 3. AMÉNAGEMENT GRANDE ESPLANADE

Les variantes proposées

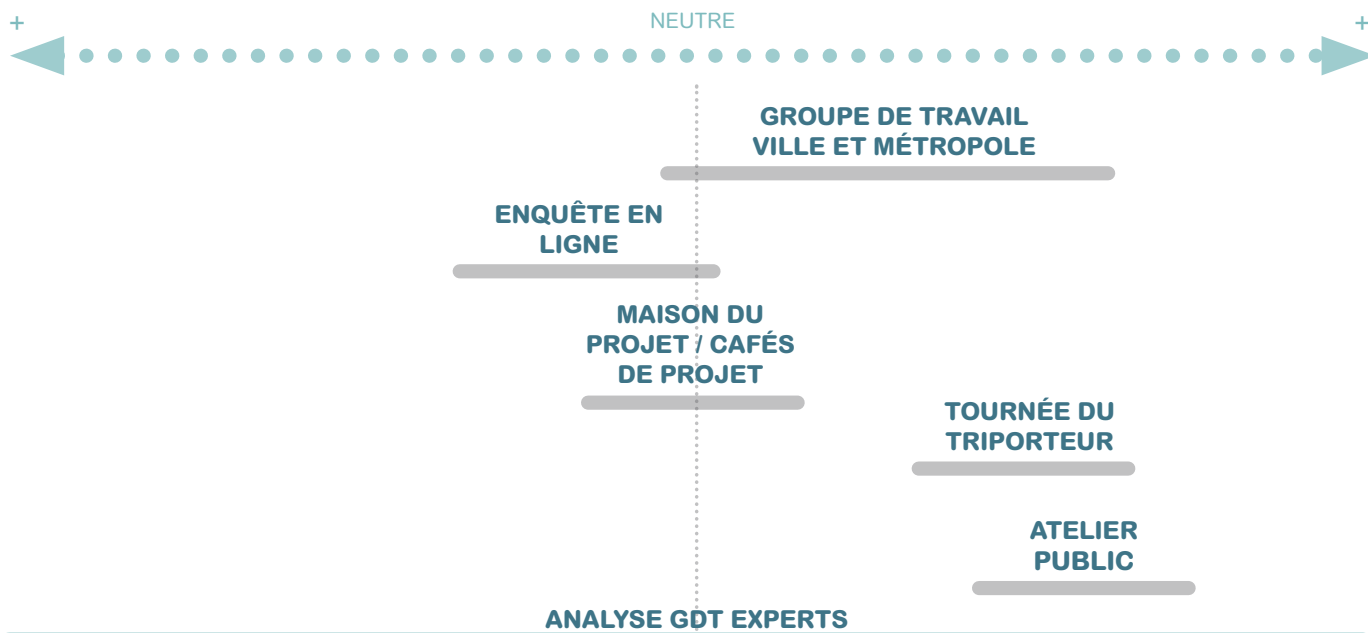
// OPTION PRÉSENTÉE DANS LE PLAN D'AMÉNAGEMENT
« LES QUAIS DE L'ESPLANADE »



// VARIANTE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT
« LE RING SOUS LA COURONNE D'ARBRES »



Tendances de la co-construction



>> UN ESPACE PIÉTON AVEC TERRASSES SOUS LES ARBRES EST RARE À GRENOBLE
>> UN TRAITEMENT UNITAIRE DE L'ANNEAU DE LA DOUBLE COURONNE : QUEL POTENTIEL D'USAGES DANS LA RÉALITÉ ?

Synthèse des tendances de la co-construction

Une préférence pour la variante 2 en raison de sa capacité à proposer de l'ombre aux usagers de l'espace public et des terrasses, sous les arbres du boulevard de l'Esplanade. Mais l'aménagement d'un anneau unitaire sous l'ensemble de la double couronne a peu convaincu. **A l'inverse, un fort intérêt pour la variante 1 a été constaté** grâce à sa capacité à créer une forte continuité entre le quartier et l'Esplanade requalifiée (la circulation des voitures ne créant pas rupture entre les terrasses / nouveaux usages et l'Esplanade)

Orientations n'ayant pas fait l'objet de variantes mais nécessitant une adaptation pour le Plan-Guide :

Ces orientations, qui n'entraient pas en contradiction avec les invariants de la démarche, ne faisaient pas l'objet de variantes. Pour autant, les échanges avec certains acteurs durant la concertation ont mis en lumière à leur sujet d'importants enjeux impactant le Plan-Guide.

Ces orientations sont les suivantes :

- La nouvelle liaison viaire Nord

Le plan de circulation du projet rend nécessaire la création d'une nouvelle liaison viaire double sens au nord du quartier entre la route de Lyon et le futur boulevard urbain, afin d'assurer la desserte des riverains, de marquer physiquement l'entrée du centre-ville et de permettre un accès des modes doux au futur parc des berges.

Le principe de cette liaison n'a pas été remis en cause, mais sa localisation au niveau du rempart et du ru réouvert a été perçue négativement du fait de son impact paysager négatif sur le futur parc de la Casamaures.

- La relocalisation de la moyenne surface alimentaire au Nord du quartier

Bien que non concordante avec les attentes majoritaires de la co-construction en phase scénarios, cette proposition a été intégrée à la première version du Plan d'Aménagement en raison d'une complexité d'opération moins importante qu'un maintien au sud de la moyenne surface dans une nouvelle opération, et afin de structurer une polarité de vie au Nord profitant à la fois aux habitants du quartier et à ceux de la Presqu'île (via la future Passerelle).

Durant la phase intense de co-construction du Plan d'Aménagement, cette proposition a généré des retours globalement négatifs (fort impact architectural et paysager sur l'îlot de la petite Esplanade Nord, dégradation de l'accessibilité mode doux à la station de tram Casamaures-Village).

Les «ambitions à co-construire», orientations ayant été discutées, mais dont les prescriptions seront intégrées au projet dans des phases ultérieures

Sur ces sujets, les principales tendances ayant émergé de la co-construction sont les suivantes :

- Les leviers de la qualité de nouveaux logements

Les échanges ont fait ressortir une attente générale de qualité architecturale, mais n'ont pas fait émerger de critères objectifs partagés par tous les participants (écriture architecturale, covisibilités acceptables, usages en coeur d'îlot à promouvoir...). Les participants ont débattu des leviers possibles pour atteindre une mixité sociale qui intègre les classes moyennes : éviter le «grand écart» entre logements libres d'une part (+ de 4000 € / m², seulement accessibles à des CSP +) et logements sociaux pour ménages à très faibles revenus d'autre part. Le GDT experts a par ailleurs exprimé l'intérêt d'intégrer au projet des opérations immobilières de petite taille accessibles aux « filières courtes de la construction » (petits acteurs, auto-promotion...), et pas uniquement des macro-lots uniquement accessibles aux grandes entreprises de la construction et de la promotion immobilière.


**GRENOBLE
ESPLANADE**

L'enjeu des covisibilités entre les nouveaux logements sur la route de Lyon et le nouveau programme culturel développé par Vicat dans son ancienne exploitation a également été évoqué (proposition de baisser les hauteurs des nouvelles opérations). Certains acteurs ont fait part de leur refus d'accepter de nouvelles constructions sur la petite Esplanade, afin de préserver les arbres existants.

- Les futurs usages du parc des berges

Concernant le futur parc des berges (à aménager en phase 3 du projet), les usages de type « loisirs » et « valorisation de l'environnement » ont été préférés par les publics sollicités, plutôt que des usages sportifs ou culturels.

4.2.4 PRISE EN COMPTE DES ORIENTATIONS DE LA CONCERTATION DE LA PHASE «PLAN-GUIDE»

Les orientations à retenir pour élaborer le Plan-Guide ont été validées en comité de pilotage le 24/11/2017 en présence de 2 représentants des Conseils Citoyens indépendants.

La prise en compte des tendances de la co-construction dans les orientations retenues pour le Plan-Guide est présentée dans le tableau ci-dessous.

	TENDANCE DE LA CONCERTATION DE LA PHASE PLAN-GUIDE	ORIENTATIONS DU PLAN-GUIDE
SECTEUR GRANDE ESPLANADE	Variante 2 : Nouveaux usages pacifiés bvd de l'Esplanade Variante 1 : Limiter la séparation bvd de l'Esplanade / Grande Esplanade	Nouvelle proposition répondant aux attentes formulées
VÉLO	Variante 2 : Axe structurant vélo dédié entre l'Esplanade et le tram	Confirmé (variante 2)
SECTEUR PORTE DE FRANCE	Variante 2 : Pacification du secteur avec maintien du tracé actuel Route de Lyon	Confirmé (variante 2)
NOUVELLE LIAISON NORD	Liaison n'impactant pas le ru réouvert et les remparts	Passage dans la continuité du tracé actuel de la route de Lyon
COMMERCES	Maintien de la polarité commerciale de proximité au Sud	Maintien dans une nouvelle opération mixte (en rdc avec logements dans les étages)
PARC DES BERGES	Vocation loisirs / valorisation de l'environnement	Confirmé
LOGEMENTS	Baisse densité petite Esplanade Baisse hauteurs logements Vicat	Confirmé

En jaune : les orientations soumises à co-construction sous forme de variantes

En bleu : orientations ne faisant pas l'objet de variantes mais ayant fait l'objet d'un débat pendant la co-construction

4.3 ANALYSE DU PLAN-GUIDE AU REGARD DES CONTRIBUTIONS PRODUES AU FIL DE LA DÉMARCHE

Fruit de l'ensemble de la démarche de concertation, le Plan-Guide est présenté au conseil municipal du 18/12/2017 en même temps que le bilan de la concertation. La prise en compte des contributions de l'ensemble de la concertation dans le plan-guide est présentée dans le tableau de synthèse ci-dessous :

	TENDANCES DE LA CONCERTATION DE LA PHASE SCÉNARIOS	TENDANCES DE LA CONCERTATION DE LA PHASE PLAN-GUIDE	ORIENTATIONS RETENUES DANS LE PLAN-GUIDE
LOCALISATION DU PARC	Création d'un parc linéaire le long des berges	-	Confirmé
VOCATION DU PARC	-	Vocation loisirs / valorisation de l'environnement	Confirmé (intention sans document graphique)
ÉQUIPEMENT	Pas d'équipement métropolitain Localisation actuelle	-	Confirmé
LOGEMENTS	-	Baisse densité petite Esplanade Baisse hauteurs logements Vicat	Confirmé (programmes mais pas de gabarits architecturaux)
PATRIMOINE	Conservation du Relais de Poste, de la double couronne et valorisation culturelle site Vicat	-	Confirmés
COMMERCES	Maintien de la polarité commerciale de proximité au Sud	Maintien de la moyenne surface commerciale au Sud	Maintien polarité et moyenne surface au sud dans une nouvelle opération mixte
SECTEUR CASAMAURES	Entrée de ville au nord, valorisation paysagère du ru et des remparts, pas de logements sur la parcelle «Molas»	Nouvelle liaison nord viaire n'impactant pas le parc de la Casamaures, le ru réouvert et les remparts	Confirmés
CIRCULATION	Maintien des flux entre l'Esplanade et l'Isère	Intérêt pour l'apaisement du boulevard de l'Esplanade	Confirmés
ESPACE DE RENCONTRE	Création d'un espace public de proximité	Apaisement bdv de l'Esplanade Pacification Porte de France	Confirmé
VÉLO	Tenir compte des différentes échelles de desserte	Variante 2: Axe structurant vélo dédié entre l'Esplanade et le tram	Confirmé (variante 2)
PASSERELLE	Positionnement Centre / Nord à préciser	-	Confirmé
SECTEUR PORTE DE FRANCE	Pacification du secteur en un «Socle de la Bastille»	Variante 2 : Pacification du secteur avec maintien du tracé actuel Route de Lyon	Confirmé (variante 2)
SECTEUR GRANDE ESPLANADE	-	Variante 2 : Nouveaux usages pacifiés bdv de l'Esplanade Variante 1 : Limiter la séparation bdv de l'Esplanade / Grande Esplanade	Nouvelle variante répondant aux attentes formulées

5. CONCLUSION

• **En comptabilisant l'ensemble des outils mis en oeuvre, ce sont plus de 1400 personnes qui ont apporté une contribution à la concertation** (en rencontrant directement l'équipe de concepteurs urbains ou en s'exprimant sur Internet), sans compter les 340 personnes présentes aux réunions publiques de présentation.

Les Groupes de Travail ont par ailleurs mobilisé **10 structures associatives et 9 experts grenoblois issus du monde universitaire et de la recherche.**

• **Les outils de co-construction proposés ont permis de concerter avec des publics diversifiés :**

- **Des échanges réguliers avec les riverains à l'échelle «quartier».** La maison du projet (ouverte chaque semaine même en dehors des phases intenses de co-construction), les cafés de projet et les ateliers publics ont permis aux habitants et aux commerçants du quartier d'échanger régulièrement avec l'équipe de conception, dans le but de demander des informations ou de donner son avis.

- **Les outils de co-construction destinés au grand public (triporteur, outils numériques, cafés de projet) ont fait l'objet d'une bonne réception de la part des personnes sollicitées,** en particulier celles dont le rythme de vie permet difficilement de participer aux formats habituels de la concertation en urbanisme (jeunes actifs, jeunes ménages, familles).

• **La concertation a permis d'installer une dynamique de travail fructueuse avec les membres des Conseils Citoyens Indépendants sur toute la durée de la démarche.** Leurs membres volontaires ont fait preuve d'une implication régulière dans la participation aux instances du projet et dans leur rôle de garants de la transparence des échanges.

• **Durant toute la durée de la concertation, de nombreux sujets ont fait l'objet d'une adhésion largement partagée :**

- **Le souhait d'une nouvelle identité urbaine pour le quartier :** créer un nouveau parc / de nouveaux espaces de respiration pour le quartier et le coeur de Ville de Grenoble, pacifier l'entrée de Ville

- **Des liens renforcés et facilités avec les quartiers environnants, la Chartreuse et l'Isère :** une passerelle et des programmes pour créer de nouveaux liens de quartier à quartier avec la Presqu'île, créer des aménagements qui facilitent les trajets vélo interquartiers, un nouveau lien paysager entre le nord du quartier et la commune de St-Martin-le-Vinoux, de nouvelles connexions piétonnes pour créer des boucles de promenade reliant les berges de l'Isère, le quartier, la Chartreuse et la Bastille.

- **De nouveaux usages pour les espaces publics et le patrimoine bâti et paysager du quartier** : rendre possible de nouveaux usages de détente et de loisirs au quotidien dans les espaces publics du quartier, valoriser le patrimoine architectural et paysager du quartier en lui conférant de nouveaux usages, l'intérêt de créer de nouveaux usages sous la double couronne d'arbres du boulevard de l'Esplanade (terrasses, parcours piétons, usages de détente), la réouverture du ru de la Chartreuse et la valorisation des remparts

- Sans pour autant répondre à la totalité des attentes exprimées, la démarche de co-construction a donc permis aux urbanistes-concepteurs d'élaborer **un Plan-Guide qui répond à la majorité des attentes exprimées par les citoyens.**

- Le Plan-Guide stabilise les orientations pour l'évolution d'ensemble du quartier à l'échelle urbaine, à horizon 15 ans. A d'autres échelles, la démarche de co-construction pourra se prolonger sous de nouvelles formes, par exemple :
 - pour approfondir les projets d'équipements ou des opérations immobilières...
 - pour accompagner la mutation du quartier au travers d'actions citoyennes et associatives, qui pourraient notamment s'appuyer sur la maison du projet.